



LA PETITE MAISON DES ANIMAUX

Association loi 1901

Reconnue d'intérêt général



Les petites associations, acteurs indispensables de la protection animale

Le travail des associations de défense des animaux reste souvent dans l'ombre et pourtant, leur tâche est capitale et indispensable. Les grandes associations qui ont pignon sur rue ne peuvent venir seules à bout de ce fléau qu'est la maltraitance animale. Elles ont besoin de ces petites associations privées qui leur viennent en aide, mais permettent aussi de sauver des animaux qui ont besoin d'un suivi personnalisé qui est impossible ailleurs.

Les créateurs de l'association de La Petite Maison des Animaux ont dédié leur vie à leurs pensionnaires. Ils ont engagé tous leurs moyens financiers et humains pour sauver des animaux qui ont été brimés, pour utiliser un euphémisme. Malheureusement, les bénévoles de la cause animale ne sont souvent pas armés comme ils le devraient. Les donateurs sont pourtant généreux, mais les petites associations manquent de relais dans les médias.

En effet, le pouvoir des médias reste puissant et un seul article permet de relayer les appels à l'aide des animaux. La Petite Maison des Animaux en a déjà fait l'heureuse expérience, en constatant les retombées positives d'un encart de presse.

Le mot du créateur

J'ai une longue expérience du sauvetage des animaux. J'ai notamment été bénévole pour une organisation nationale de protection des animaux pour laquelle j'étais délégué enquêteur.

Bien sûr, les animaux faisant partie de notre vie, lorsque nous nous sommes installés sur notre petite propriété dans la Sarthe avec ma femme, Marie-Christine, nous avons prolongé notre action pour leur bien-être en recueillant chiens martyrisés ou abandonnés.



des

Chemin faisant, nous avons commencé à être connus dans la région et nous avons augmenté notre capacité d'accueil pour recevoir dignement nos pensionnaires. Après les chiens, sont venus les chats, puis les animaux de la ferme... De fil en aiguille, nous vivons aujourd'hui au milieu d'une soixantaine d'animaux qui vaquent librement sur l'hectare que couvre notre propriété.

Nous sommes désormais totalement impliqués dans l'association que nous avons créée et pour rien au monde nous ne voudrions changer de vie. Nous devons cependant trouver des moyens financiers pour que La Petite Maison des Animaux perdure et continue à accomplir sa tâche.

Les Français sont très attachés à la cause animale et ils sont très généreux. Cependant, ils ignorent notre existence et se tournent généralement vers les grandes associations qui sont connues dans tout le pays.

En tant qu'association de loi 1901 sans but lucratif, nous consacrons tous les dons à l'achat de nourriture et pour les soins vétérinaires. Nous n'avons aucun employé et nous ne nous versons aucun salaire. La Petite Maison des Animaux est reconnue d'intérêt général, tous les dons sont donc défiscalisables. En plus de faire le bonheur des animaux, toutes vos donations font ainsi l'objet d'une réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % de vos revenus imposables.

Bernard Bousmaha

Quels sont les animaux recueillis par La Petite Maison des Animaux ?

Nous recueillons tous les animaux domestiques. Aujourd'hui, notre Petite Maison est principalement peuplée de chats et de chiens. Une quarantaine de greffiers et une dizaine de chiens vivent en bonne intelligence sur notre terrain et à l'intérieur de notre maison.

Une partie de notre propriété est dédiée aux animaux de la ferme. Les chèvres, ânes et poneys sont des victimes fréquentes de la maltraitance. Outre les propriétaires volontairement abusifs, il faut aussi compter avec les personnes inconscientes et négligentes. Elles ne se rendent même pas compte du mal qu'elles peuvent faire en nourrissant mal un animal, en omettant des soins élémentaires comme le vermifuge ou le passage obligatoire par les services d'un maréchal-ferrant pour les équidés.

D'où viennent les animaux ?

Les animaux que nous recueillons peuvent venir de la région, comme de toute la France. Nous sommes depuis longtemps connus ici et des gens viennent abandonner des animaux – généralement des chats – dans notre chemin. D'autres nous les remettent en mains propres.

Il arrive aussi très souvent que nous soyons appelés par des personnes qui nous signalent la présence d'animaux errants que nous allons chercher.

Tous ces animaux vivent en liberté ?

Tous nos animaux vivent en liberté. Nous avons seulement différencié deux espaces, l'un pour les chiens et l'autre pour les animaux de basse-cour et de ferme. Comme vous pouvez vous en douter, les chats vont de l'un à l'autre, car nulle clôture n'a jamais arrêté un chat !

Les animaux de la ferme disposent d'abris et l'ensemble de la propriété qui couvre 1 hectare est clos par un grillage de deux mètres de haut. Pour la nuit, les chats et chiens ont libre accès à notre maison qui est équipée d'une chatière. Ils sont aussi libres de choisir de se réfugier dans l'un des abris ou dans le garage qui demeure toujours accessible.

Comment se passent les soins de ces animaux ?

Le budget des soins vétérinaires est celui qui pèse le plus dans nos finances. Tous nos animaux sont stérilisés et suivis de près. Nous avons aménagé une caravane qui fait office d'infirmerie et qui nous permet d'isoler un animal quand cela est nécessaire.

Où trouvez-vous les fonds pour faire fonctionner votre association ?

Nous dédions tous nos revenus personnels à nos animaux. Nous ne disposons d'aucune subvention d'aucune sorte. L'argent demeure malheureusement toujours le nerf de la guerre et nous faisons appel aux donateurs et aux bénévoles.

Chaque euro donné à La Petite Maison des Animaux est consacré à 100 % aux animaux. Nous n'acceptons pas les dons en nature pour la nourriture, car nous tenons à la continuité des produits qui garantit une alimentation équilibrée. Cependant, si des personnes le souhaitent, elles peuvent participer aux finances de l'alimentation sous forme de bons.

Nous faisons aussi appel à tous les bénévoles de la région qui peuvent nous aider pour les tâches relatives à l'entretien du domaine. Il y a toujours des travaux de bricolage à effectuer et nous faisons tout nous-mêmes. Nous avons aussi mis en place une pension pour chats.

Comment fonctionne votre pension pour chats ?

Nous avons reçu un don important qui nous a permis de créer une pension pour chats qui nous aide à financer l'association. Nous avons implanté un chalet qui nous permet de recevoir des chats en pension complète. Les places sont réservées aux animaux dont les propriétaires partent en vacances, en déplacement professionnel, sont hospitalisés ou ne peuvent pas provisoirement s'occuper de leur animal pour quelque raison que ce soit.

Le chalet est tout confort bien sûr, avec canapés, arbres à chats et jouets en pagaille pour le plus grand bonheur de nos pensionnaires. Grâce à l'informatique, nous assurons le suivi médical et alimentaire personnalisé de chaque chat.

Les propriétaires peuvent veiller à distance sur leur animal, grâce aux caméras qui filment en direct la vie du chalet.

Est-il possible d'adopter un animal de La Petite Maison ?

L'adoption n'est pas le but premier de notre association. Non pas que nous ne le souhaitons pas, mais elle n'est pas toujours possible, car il faut réunir deux conditions indispensables.

Les animaux que nous recueillons ont parfois été gravement traumatisés par des mauvais traitements et leur état d'esprit n'est pas toujours compatible avec la vie au sein d'un foyer. Ces animaux-là requièrent une attention de tous les instants et ont besoin de beaucoup de temps pour retrouver confiance. Leurs réactions peuvent être déroutantes et parfois dangereuses, car les traumatismes qu'ils ont subis leur ont laissé des traces indélébiles. Ils continuent à se sentir menacés, malgré la bonne volonté de la personne qui s'en occupe et leur comportement est parfois imprévisible.

Pour les animaux qui sont équilibrés, une adoption est possible. Cependant, comme nous ne disposons pas de moyens nous permettant d'effectuer les contrôles pour vérifier que tout se passe bien, nous n'acceptons de confier un animal à l'adoption que si nous avons toutes les garanties qu'il est pris en charge par une famille responsable et sérieuse et qu'il disposera d'un espace de vie et d'un confort parfaitement satisfaisant.



Nous proposons à nos donateurs de devenir parrain ou marraine d'un animal pour un budget mensuel libre, à partir de 10 €. Ils peuvent ainsi prendre rendez-vous pour rendre visite à leur « filleul » quand ils le souhaitent.

Êtes-vous en relation avec les autres associations de protection animale ?

Nous n'avons pas de contact avec les grandes associations nationales. Cependant, nous échangeons parfois avec les petites associations dont la configuration est proche de la nôtre.

De quoi avez-vous le plus besoin aujourd'hui ?

Comme je l'ai dit en préambule, les Français sont très sensibles à la cause animale et savent être généreux. Nous demandons avant tout aux médias de parler de nous pour que les personnes qui souhaitent donner pour les animaux sachent que nous existons et que nous avons besoin d'eux.

Nous les invitons à consulter notre site Internet où nous publions les vidéos de la vie dans La Petite Maison des Animaux. Ils pourront se rendre compte à quel point la générosité de nos donateurs a pu jusque-là être utile pour redonner à tant d'animaux le goût de vivre, en liberté, dans un cadre apaisé où ils mènent enfin l'existence heureuse qu'ils méritent.

À très vite à La Petite Maison des Animaux !



Marie - Christine





CONTACT

BERNARD BOUSMAHA

2, lieu-dit la Cartrie

72340 Chahaignes

Téléphone : 06 21 68 21 85

Courriel : confidentialite@lapetite-maison-des-animaux.fr

Site web : <https://lapetite-maison-des-animaux.fr/>

